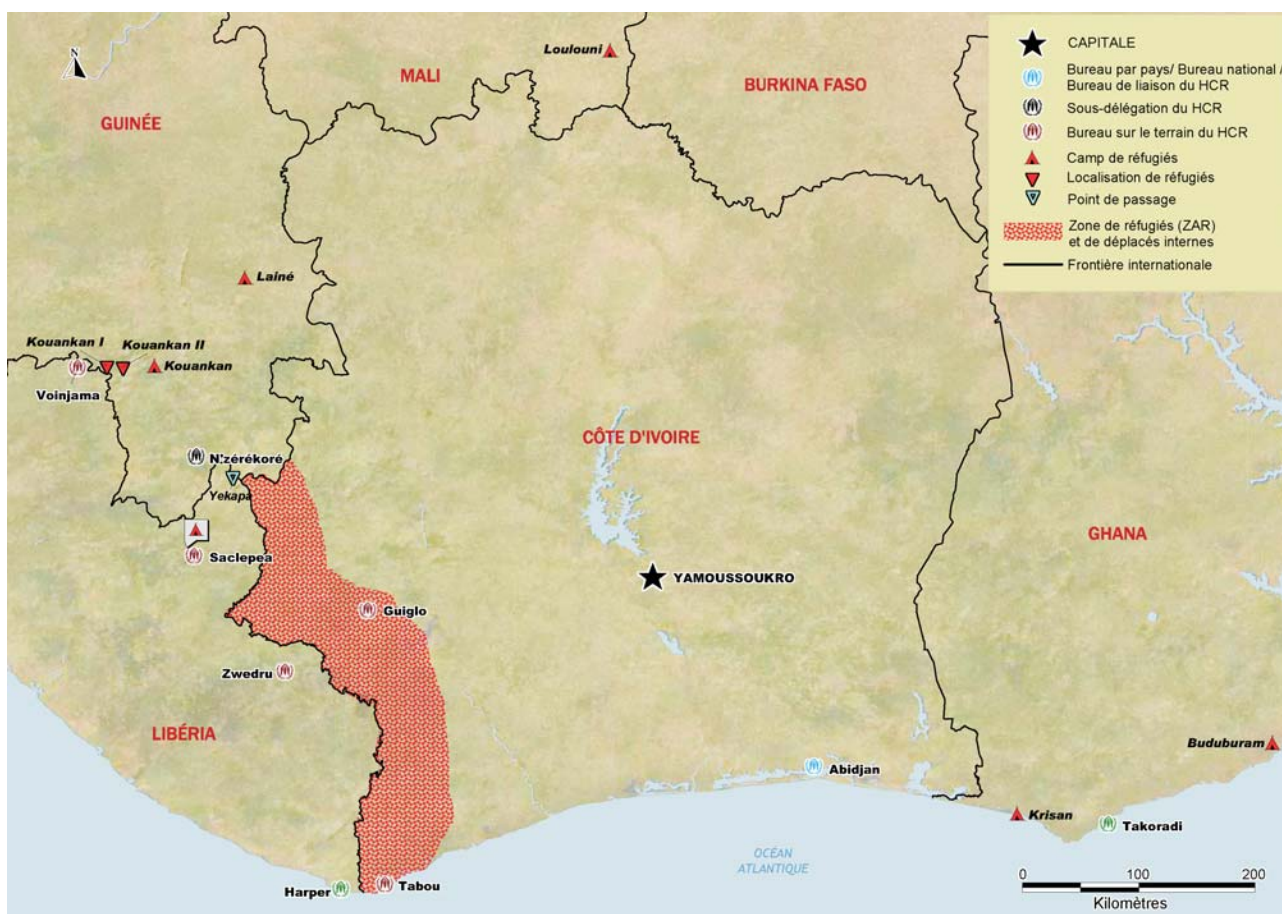


# CÔTE D'IVOIRE



## Faits marquants

- Le HCR a distribué quelque 9 300 cartes d'identité aux réfugiés installés en Côte d'Ivoire.
- L'organisation a facilité le rapatriement librement consenti d'environ 430 réfugiés vers le Libéria et de quatre autres individus vers le Ghana et la République du Congo.
- Sur les 126 demandes de réinstallation déposées, 37 ont été acceptées par les pays d'accueil.
- Le HCR a organisé six ateliers sur l'apatridie à l'intention de fonctionnaires gouvernementaux et a mené 11 missions conjointes sur le terrain afin d'identifier les personnes ayant besoin de documents d'identité pour assurer leur protection.
- Le HCR a facilité le retour de 21 Ivoiriens réfugiés au Bénin, en Gambie, en Mauritanie et au Maroc. Quelque 880 retours spontanés ont été recensés dans le nord du pays.
- Un nouveau pont a été construit dans la région de Danané et le ferry de Prolo a été réhabilité afin de permettre le rapatriement des réfugiés libériens et ivoiriens.
- Les missions de suivi déployées dans l'ouest de la Côte d'Ivoire ont signalé que près de 19 500 déplacés internes étaient rentrés de leur propre chef dans leur lieu d'origine.
- En collaboration avec un partenaire, le HCR a organisé trois convois pour permettre à quelque 120 déplacés de regagner leur domicile dans la ville de Zou.

### Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Libéria	24 000	24 000	54	46
	Pays divers	600	600	33	22
Demandeurs d'asile	Pays divers	220	-	35	24
Déplacés internes	Côte d'Ivoire	519 100	519 100	52	-
Déplacés de retour et ceux dans une situation assimilable	Côte d'Ivoire	166 800	166 800	-	-
Réfugiés rapatriés	Pays divers	90	60	-	-
<b>Total</b>		<b>710 810</b>	<b>710 560</b>		

## | Environnement opérationnel |

Les élections présidentielles avaient été reportées en 2008 et 2009, en raison de difficultés financières et logistiques ainsi que de problèmes d'inscription des citoyens sur les listes électorales. Ces reports ont engendré de fortes tensions et une grande insécurité, en particulier dans les régions du nord-ouest dont les habitants avaient déjà fui vers les pays voisins. Par conséquent, peu de réfugiés et de déplacés ivoiriens ont manifesté le souhait de regagner leur lieu d'origine. Les parties de l'accord de paix conclu en mars 2007 à Ouagadougou ont signé en 2009 un accord supplémentaire relatif au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration des groupes armés.

## | Réalisations et impact |

### ● Objectifs principaux

En 2009, le HCR entendait accélérer le processus de détermination du statut de réfugié, favoriser l'intégration sur place des réfugiés par la distribution de cartes d'identité, promouvoir la génération de revenus et les droits des réfugiés par le biais de formations et poursuivre la réinstallation des individus extrêmement vulnérables. L'organisation se proposait également de faciliter le rapatriement librement consenti, notamment des réfugiés libériens, de suivre le retour des déplacés internes et d'assurer la cohésion sociale et la réintégration dans les zones de retour en mettant l'accent sur la résolution des litiges fonciers et la restitution des biens.

Le HCR avait également pour objectif d'assurer le rapatriement des Ivoiriens réfugiés dans les pays voisins, de lutter contre l'apatridie en dispensant des conseils juridiques et techniques aux personnes relevant de sa compétence et de renforcer la capacité des institutions locales à délivrer des documents d'état civil.

### ● Protection et solutions

Les institutions des Nations Unies et les autres organisations humanitaires ont établi et actualisé un plan d'urgence commun pour faire face au conflit politique qui trouble la Côte d'Ivoire et la Guinée.

Grâce aux campagnes de sensibilisation mises en œuvre, une soixantaine de réfugiés, pour la plupart urbains, ont demandé à être naturalisés. Les autorités ont facilité le processus de naturalisation en réduisant le montant des droits. Le solide système de suivi mis en place dans deux régions a par ailleurs permis de mettre en lumière les principaux problèmes de protection des déplacés internes. L'Organisation a facilité leur retour dans des zones jusque-là considérées comme inaccessibles.

Le module de protection, dirigé par le HCR, s'est attaqué aux besoins les plus urgents de la population relevant de sa compétence. L'Organisation a veillé à ce que des documents essentiels soient délivrés aux Ivoiriens qui envisageaient d'être rapatriés des pays voisins ou étaient rentrés par leurs propres moyens, y compris aux enfants n'ayant pas été enregistrés à la naissance.



Un déplacé interne transporte du bois pour construire un abri au centre de transit de Guiglo.

HCR / S. KPANDJI

Un plan d'action commun a été mis sur pied en collaboration avec les ministères compétents et une évaluation conjointe des zones de retour potentielles a permis d'identifier les besoins de la population. Un pont a été construit dans la région de Danané et le ferry de Prolo a été remis en état afin de permettre le rapatriement des réfugiés en provenance et en direction de la Côte d'Ivoire.

### ○ *Activités et assistance*

**Abris et autres infrastructures :** dans la région de Guiglo, les familles de réfugiés très vulnérables ont bénéficié d'une aide pour se procurer un abri. À Zaaglo, seules 15 nouvelles maisons ont été construites sur la centaine d'abris prévus, en raison des difficultés à obtenir la coopération des réfugiés.

**Activités génératrices de revenus :** les réfugiés répondant aux critères ont été enrôlés dans le programme « 1000 microprojets », destiné à accroître leur autosuffisance. Des fonds supplémentaires ont permis à un partenaire d'exécution d'organiser un vaste programme de génération de revenus dans le département de Zouan Hounien, à l'ouest du pays, qui a mis plus de 200 hectares de terres à la disposition des réfugiés et de la population d'accueil.

**Assistance juridique :** quelque 3 000 documents administratifs ont été délivrés aux réfugiés et aux demandeurs d'asile. Des missions de suivi et de collecte de données ont été entreprises dans les zones de retour des réfugiés ivoiriens et près de 900 personnes rentrées spontanément dans leur lieu d'origine ont été recensées dans le nord du pays. Des équipes de suivi des déplacés ont visité plus de 400 villages répartis entre deux régions et environ 20 000 retours spontanés ont été rapportés. Vingt programmes de formation ont été mis sur pied pour quelque 1 500 membres de la police et de l'armée. Six ateliers consacrés à l'apatridie ont été organisés à l'intention des responsables gouvernementaux, des fonctionnaires civils et des partenaires. Onze missions de terrain ont été entreprises avec le ministère de la Justice et des Droits de l'homme en vue d'identifier les problèmes de protection.

**Besoins domestiques :** quelque 300 familles considérées comme extrêmement vulnérables ont bénéficié d'une assistance ciblée. Des articles domestiques ont été distribués à une quarantaine de personnes et plus de 110 femmes et enfants ont reçu des vêtements par le biais d'un partenaire d'exécution. Près de 600 personnes détenues en centre correctionnel ou en prison ont été approvisionnées en articles non alimentaires.

**Éducation :** l'accès des enfants réfugiés aux écoles publiques a été facilité grâce à des campagnes de sensibilisation. Les 19 écoles primaires existantes étaient opérationnelles en 2009 et le taux de scolarisation des filles a atteint 48 pour cent. Près de 1 200 élèves du primaire ont bénéficié d'un programme d'assistance et 69 pour cent des enfants réfugiés (dont 43 pour cent de filles) ont réussi leur année scolaire. Des conseillers pédagogiques ont visité 75 pour cent des écoles primaires publiques. Environ 110 élèves du secondaire, dont 52 pour cent de filles, ont également reçu une aide matérielle. Plus de 200 membres des comités de gestion des écoles ont suivi une formation à la gestion des conflits.

Une aide financière a été versée aux établissements scolaires pour leur réfection, l'organisation d'activités sportives et la

formation des enseignants. Six jeunes gens ont bénéficié de bourses DAFI, qui leur ont permis de poursuivre des études supérieures au Sénégal.

**Santé et nutrition :** les personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié de programmes de prévention du VIH et du sida et de soins de santé primaire et génésique. Tous les réfugiés urbains ont eu accès aux services de santé nationaux à 80 pour cent du tarif normal et les urgences médicales ont été intégralement prises en charge. Cinq laboratoires ont été équipés de microscopes, de mobilier et de matériel pour faciliter le diagnostic du paludisme et de la tuberculose.

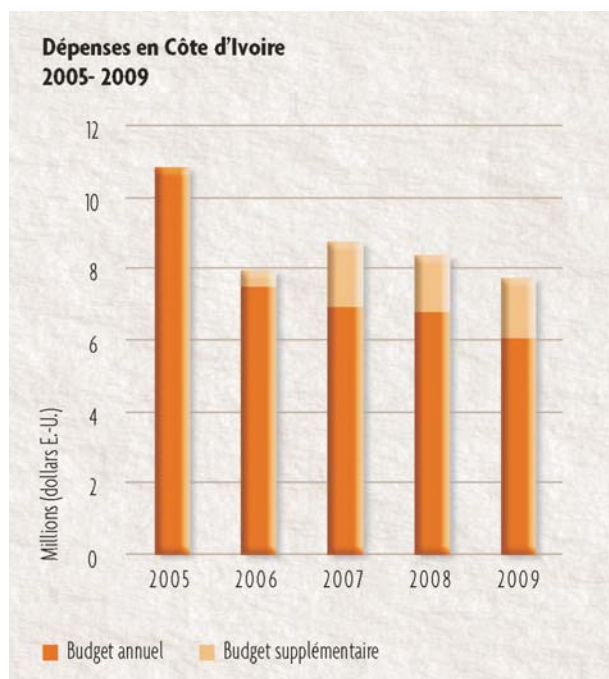
Le personnel soignant communautaire des zones de Tabou et de Guiglo a reçu 30 vélos. Trois ordinateurs portables et cinq vidéoprojecteurs ont été fournis à des partenaires et à des centres de santé pour leurs activités de sensibilisation. Quelque 15 000 moustiquaires imprégnées ont été achetées et distribuées en accordant la priorité aux femmes enceintes, aux enfants de moins de 5 ans et aux personnes extrêmement vulnérables. Une indemnité de subsistance a également été versée à 60 patients atteints de maladies chroniques, ainsi qu'à leurs proches, lorsqu'ils ont été transférés de l'ouest de la Côte d'Ivoire à Abidjan pour y recevoir des soins médicaux.

**Services communautaires :** le HCR et ses partenaires ont organisé des réunions conjointes sur le VIH et le sida et mis en œuvre des programmes de lutte contre le paludisme comprenant la distribution de moustiquaires. Une campagne internationale a permis d'améliorer la protection et les soins offerts à une centaine de victimes de violences sexuelles et sexistes. Tous les comités de réfugiés de la zone de Guiglo ont reçu une assistance matérielle et les jeunes ont également bénéficié d'activités récréatives et sportives. Des formations ont été dispensées aux comités villageois de lutte contre l'exploitation et la violence et des soins ont été prodigués aux victimes.

**Transport et logistique :** l'entretien des 37 véhicules légers, trois camions et 35 motos employés dans le cadre des opérations a engendré des coûts élevés, en raison de l'usure des véhicules évoluant en terrain extrêmement accidenté. Les équipes ont été approvisionnées en carburant et trois véhicules légers ainsi que neuf motos ont été achetés pour améliorer la flotte.

### ○ *Contraintes*

Les activités humanitaires ont été entravées par le report des élections, qui a suscité des protestations et de violentes manifestations et a engendré un climat général d'insécurité dans certaines zones. La non-déclaration des naissances, des mariages et des décès a créé des obstacles pour l'obtention de documents officiels. Plus de 570 demandes d'asile sont demeurées en souffrance en raison de retards dans la détermination du statut de réfugié. La loi sur l'asile n'a pas été adoptée et les procédures n'ont pas encore été établies. L'éducation primaire n'étant pas prise en charge par le gouvernement central, les écoles ont été gérées par des organismes locaux, ce qui a nui à l'efficacité du système. Tandis que certains parents libériens refusaient d'inscrire leurs enfants dans les écoles publiques, les établissements privés se sont avérés trop coûteux. Enfin, près d'un million de personnes privées de documents d'identité ont été exposées à un risque d'apatridie.



## Informations financières

Le total des dépenses de l'opération menée en Côte d'Ivoire s'est élevé à 7,7 millions de dollars E.-U. Ce montant englobait les activités fondamentales couvertes par le budget annuel, ainsi que le budget supplémentaire alloué à l'intégration sur place des réfugiés (libériens pour la plupart). Des fonds supplémentaires ont permis à l'Organisation d'améliorer ses programmes de lutte contre le paludisme et d'entreprendre des activités liées au VIH et au sida.

## Organisation et mise en œuvre

En 2009, le HCR disposait d'une délégation à Abidjan et de deux bureaux extérieurs à Guiglo et à Tabou, dans l'ouest de la Côte d'Ivoire. L'Organisation employait 45 personnes (sept fonctionnaires internationaux et 38 collaborateurs nationaux). Cinq VNU et deux consultants nationaux participaient également aux soins de santé.

## Collaboration avec les partenaires

Le HCR a continué à diriger le module de protection des déplacés et organisé des réunions de coordination mensuelles, ainsi que des missions d'évaluation conjointes. De plus, l'Organisation a régulièrement participé à d'autres initiatives communes des Nations Unies telles que l'Équipe de gestion de la sécurité, l'Équipe des Nations Unies dans le pays, le PNUAD et les programmes de prévention du VIH et du sida. Ses partenaires opérationnels et ses partenaires d'exécution ont joué un rôle clé dans la protection, la réintégration des anciens déplacés et la consolidation de la paix.

## Évaluation générale

Les retards dans la tenue d'élections présidentielles et l'instauration d'un Gouvernement stable ont entravé le retour des réfugiés et la recherche de solutions durables au sort des réfugiés ivoiriens et des déplacés internes, dissuadant ainsi les donateurs d'apporter leur soutien à l'action du HCR. Les projets de rapatriement des Ivoiriens réfugiés en Guinée n'ont pu être entrepris, en raison de la situation politique qui règne dans ce pays. En Côte d'Ivoire, l'option de la réinstallation a généralement été écartée, faisant de la naturalisation la meilleure solution durable pour les personnes qui ne souhaitent pas regagner leur pays. Le HCR a continué à promouvoir le fonctionnement efficace des institutions clés. Les défis relatifs à la protection ont été importants, notamment au niveau du retour des déplacés et de la question de l'apatridie.

### Partenaires

#### Partenaires d'exécution

**Gouvernement** : ministère de la Solidarité et des Victimes de guerre, Service d'aide et d'assistance aux réfugiés et apatrides (SAARA)

**ONG** : Afrique Secours et Assistance, Association de soutien à l'autopromotion sanitaire urbaine, CARE-USA, CARITAS, Comité international de secours, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés

**Autres** : Banque mondiale, BCAH, CICR, FAO, FNUAP, OIM, OMS, ONUCI, ONUSIDA, PAM, PNUD, UE, UNICEF, VNU

### Budget, revenus et dépenses en Côte d'Ivoire (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total des fonds disponibles	Total des dépenses
<b>Budget annuel</b>	<b>6 238 414</b>	<b>709 453</b>	<b>5 564 159</b>	<b>6 273 612</b>	<b>6 107 562</b>
Déplacés internes en Côte d'Ivoire - BS	1 142 552	1 074 768	350 842	1 425 610	941 907
Afrique occidentale - Intégration sur place des réfugiés libériens - BS	1 882 587	766 876	0	766 876	689 085
<b>Sous-total du budget supplémentaire</b>	<b>3 025 139</b>	<b>1 841 644</b>	<b>350 842</b>	<b>2 192 486</b>	<b>1 630 992</b>
<b>Total</b>	<b>9 263 553</b>	<b>2 551 097</b>	<b>6 265 843</b>	<b>10 658 584</b>	<b>7 738 554</b>

Note: Les programmes supplémentaires n'incluent pas un coût d'appui de sept pour cent prélevé sur les contributions pour couvrir les dépenses indirectes du HCR. Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les transferts des contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

### Rapport financier sur les opérations du HCR en Côte d'Ivoire (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budgets annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	1 347 997	97 772	1 445 769	0
Abris et infrastructure	26 277	21 555	47 831	130
Activités génératrices de revenus	27 896	767	28 663	27 896
Appui opérationnel (aux agences)	533 790	171 759	705 549	73 465
Assainissement	1 463	0	1 463	717
Assistance juridique	700 434	614 710	1 315 144	138 512
Besoins domestiques	3 503	0	3 503	1 338
Eau	13 723	0	13 723	3 228
Éducation	64 047	15 928	79 975	19 325
Production vivrière	33 604	0	33 604	23 548
Santé et nutrition	479 200	22 799	501 998	125 703
Services communautaires	114 609	53 925	168 534	49 082
Transport et logistique	357 488	201 058	558 547	20 690
Versements aux partenaires d'exécution	60 257	417 469	477 726	(483 635)
<b>Sous-total des activités opérationnelles</b>	<b>3 764 287</b>	<b>1 617 741</b>	<b>5 382 029</b>	<b>0</b>
Appui aux programmes	2 343 275	13 250	2 356 525	0
<b>Total des dépenses</b>	<b>6 107 562</b>	<b>1 630 992</b>	<b>7 738 554</b>	<b>0</b>

Annulation sur les dépenses des années précédentes

(99 572)

#### Versements aux partenaires d'exécution

Paiements effectués	1 726 074	923 483	2 649 557
Dépenses rapportées	(1 172 948)	(223 422)	(1 396 370)
<b>Solde</b>	<b>553 126</b>	<b>700 061</b>	<b>1 253 186</b>

#### Rapport de l'année précédente

Versements aux partenaires d'exécution			
Dû au 1 <sup>er</sup> janvier			785 671
Dépenses rapportées			(483 635)
Remboursés au HCR			(128 267)
Ajustement dû aux taux de change			338 714
<b>Dû au 31 décembre</b>			<b>512 483</b>

